

DEMANDE D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 5 décembre 2018, à compter de 18 h 30,
à la salle du Conseil (The Chamber), rez-de-chaussée, Place-Ben-Franklin,
101, promenade Centrepoin

Dossier n° : D08-01-18/B-00395
Propriétaire(s) : Alaa Rostom et Catherine Dube
Emplacement : 551, avenue Mariposa
Quartier : 13 - Rideau-Rockcliffe
Description officielle : partie du lot 8, lot 10 et partie du lot 12, plan enr. 260
Zonage : R1B
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DE LA DEMANDE :

Les propriétaires souhaitent céder une partie de leur bien-fonds aux propriétaires du bien-fonds voisin à l'ouest situé au 541, avenue Mariposa.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, les propriétaires nécessitent l'autorisation du Comité en vue d'une cession.

Le terrain disjoint est représenté par la partie 1 du plan 4R préliminaire joint à la demande. Il aura une façade de 0,32 mètre sur l'avenue Mariposa sur une profondeur de 39,7 mètres. Sa superficie sera de 33,6 mètres carrés. Il s'agit d'une parcelle vacante qui sera fusionnée avec le bien-fonds situé au 541, avenue Mariposa.

Le terrain conservé est illustré sur ledit plan. Il aura une façade de 45,0 mètres sur une profondeur de 39,7 mètres. Sa superficie sera de 1 771 mètres carrés. Cette parcelle, située au 551, avenue Mariposa, est occupée par la maison existante.

LA DEMANDE indique que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.